



03 Jul 2026 -18:09

Appartient à Conseil des ministres du 3 juillet 2026

Assentiment à divers accords multilatéraux relatifs à l'échange de renseignements

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Maxime Prévot, le Conseil des ministres a approuvé quatre avant-projets de loi portant assentiment à quatre accords multilatéraux.

Il s'agit des accords suivants :

- accord multilatéral concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux revenus tirés des plateformes numériques, signé à Séville, le 9 novembre 2022
- accord multilatéral concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux dispositifs de contournement de la Norme commune de déclaration (NCD) et aux structures extraterritoriales, signé à Séville, le 9 novembre 2022
- addendum à l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, signé à Asunción, le 26 novembre 2024
- accord multilatéral concernant l'échange automatique de renseignements relatifs au cadre de déclaration applicable aux crypto-actifs, signé à Asunción, le 26 novembre 2024

Les avant-projets sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maxime Prévot, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
<https://prevot.belgium.be>
info.prevot@diplobel.fed.be

AudreyJacquiez
Porte-parole (FR)
+32 497 16 18 61
audrey.jacquiez@diplobel.fed.be

Laurens Soenen
Porte-parole (NL)
+ 32 471 30 11 90
laurens.soenen@diplobel.fed.be

